

Théories syntaxiques et enseignement du FLE: Principes de la double pronominalisation en Français

Pr. Laïla Belhaj

Faculté des sciences de l'éducation (UM5R)

RESUME

Dans un article antérieur (cf. **Attadriss n°8, décembre 2016**), nous avons essayé de montrer dans quelle mesure les principes syntaxiques de substitution et de déplacement, proposés par **R.Kayne** et **J.Dubois**, peuvent être didactiquement exploités pour une approche de la pronominalisation simple destinée à un public non francophone. Maintenant, nous tenterons d'examiner l'intérêt de ces deux principes dans le cadre de l'enseignement/apprentissage de la double pronominalisation et leurs implications didactiques au niveau des acquis de notre public.

Mots clés : FLE, pronoms personnels, pronoms adverbiaux, double pronominalisation, substitution, déplacement, contraintes syntactico-sémantiques, contraintes distributionnelles, implications didactiques.

INTRODUCTION

Dans un article intitulé « Principes théoriques syntaxiques et enseignement du FLE : principes de la pronominalisation. Cas de la pronominalisation simple. », (**Attadriss** N°8, 2016) notre souci était de montrer comment les principes syntaxiques de substitution et de déplacement, tels qu'ils ont été préconisés par R.Kayne et J.Dubois, peuvent être retenus comme des savoirs à enseigner dans une approche de la pronominalisation simple¹ destinée à un public non francophone tel que le nôtre.

¹ Nous rappelons que par "pronominalisation simple", nous désignons l'emploi d'un seul pronom complément. Notons également que, dans ce premier article, ce procédé a été traité dans le cadre de la phrase simple seulement, en l'occurrence la phrase déclarative.

Dans le présent article, nous tenterons d'examiner comment ces mêmes principes peuvent être une nouvelle fois didactiquement exploités pour l'enseignement de la double pronominalisation.

Nous avons vu que, pour un bon apprentissage de la pronominalisation simple, l'application de ces principes sur le plan didactique nous a incitée à recourir à des contraintes syntactico-sémantiques imposées par les pronoms compléments sur les SN substitués afin que le principe de substitution puisse opérer. Nous avons d'ailleurs insisté sur le caractère important de ces contraintes et sur la nécessité de leur assimilation par l'étudiant car, rappelons-le, c'est grâce à elles qu'il pourra choisir le pronom approprié à tel ou tel contexte et construire ainsi des phrases syntaxiquement correctes.

S'agit-il maintenant, avec la double pronominalisation, de garder seulement ces mêmes contraintes ou faudrait-il plutôt en rajouter d'autres afin que notre public non francophone puisse, pour sa part, arriver cette fois-ci à maîtriser l'emploi de deux pronoms compléments dans une même phrase ?

Pour répondre à cette question, nous rappellerons, dans un premier temps et brièvement les principes de substitution et de déplacement qui régissent le phénomène de la pronominalisation. Dans un deuxième temps, nous exposerons la méthodologie que nous adoptons dans le cadre de l'enseignement de la double pronominalisation. Nous terminerons avec les implications didactiques des deux principes en question au niveau des acquis des étudiants et ce, sur la base des contrôles (continu et final).

I. Les principes de substitution et de déplacement : rappel

Nous avons vu qu'aussi bien R.Kayne que J.Dubois ont chacun tenté de proposer une approche de la pronominalisation. Ainsi, pour rendre compte de ce phénomène linguistique très fréquent, R.Kayne opte pour une démarche transformationnelle. Afin d'expliquer comment nous obtenons, à partir d'un énoncé comme :

(1) *Marie arrose les fleurs.*

une phrase telle que :

(2) *Marie les arrose.*

qui présente une pronominalisation du SN complément "*les fleurs*", R.Kayne postule d'abord l'existence d'un élément abstrait **PRO** au niveau de la structure profonde de **(1)** qui serait :

(3) *Marie arrose PRO.*

structure dans laquelle **PRO** (substitut de "*les fleurs*") placé après le verbe , subit ensuite un déplacement devant celui-ci :

(4) *Marie PRO arrose.*

Au niveau de la structure de surface (cf.(2)), **PRO** revêt une forme concrète : celle du pronom approprié au contexte , à savoir ici "*les*".

Dans son approche, J .Dubois ne postule aucun élément abstrait. Mais tout comme R. Kayne, il recourt lui aussi aux deux principes théoriques de substitution et de déplacement pour rendre compte de la pronominalisation :

(5) a. *L'enfant lance la balle* (Dubois et al. , 1973, p.336)

b. *L'enfant lance la.*

c. *L'enfant la lance.*

Après avoir examiné , lors de notre travail antérieur, comment ces deux principes peuvent être didactiquement utilisés dans un cours sur la pronominalisation simple destiné à un public non francophone², essayons aujourd'hui de montrer leur intérêt dans l'apprentissage de la double pronominalisation . Pour cela, nous présentons d'abord la méthodologie que nous adoptons.

II. La double pronominalisation : méthodologie adoptée

Sachant que le pronom substitué au SN complément se déplace pour occuper une position à gauche du verbe au sein de la phrase, notre public est confronté à une grande difficulté : la distribution des pronoms . Autrement dit, en présence de deux pronoms, l'étudiant se demande quel est celui qu'il devra placer avant l'autre devant le verbe.

Afin de répondre à cette question , et donc au besoin de nos apprenants, nous optons pour une démarche déductive qui s'inspire en quelque sorte de la conception théorique adoptée dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle (GGT), dans la mesure où l'observation des énoncés et leur description nous permettront d'aboutir à des règles qui expliquent ces énoncés et qui en prévoient de nouveaux . Dans notre démarche, ces étapes s'effectueront tout au long de notre exposé.

² Nous rappelons que l'échantillon sur lequel nous avons travaillé comprend des anglophones, des lusophones et des hispanophones.

Par ailleurs, si dans le cadre de la pronominalisation simple, nous nous sommes limitée à la phrase déclarative, ici nous élargirons un peu notre champ d'étude. En effet, l'observation des énoncés traités dans le cadre de notre enseignement nous incite à retenir deux types de phrases jugés importants pour nos étudiants : la phrase déclarative et, de par sa structure un peu complexe, la phrase impérative. Autrement dit, nous focaliserons notre travail sur deux classes d'énoncés.

A/ LA DOUBLE PRONOMINALISATION DANS LES ENONCES DECLARATIFS :

Nous rappelons encore une fois que, dans ce type d'énoncés, pour que l'étudiant puisse appliquer les principes de substitution et de déplacement et afin qu'il lui soit facile de choisir le pronom approprié au contexte, nous avons été obligée de recourir, pour l'opération de substitution, aux contraintes syntactico-sémantiques³ imposées par les pronoms sur les SN substitués et sans lesquelles l'étudiant ne peut aboutir à une bonne pronominalisation. Ainsi, pour une phrase comme :

(6) *Pierre prête son livre.*

L'apprenant, connaissant déjà les différentes contraintes, est capable tout d'abord d'opérer le principe de substitution sur le SN complément "**son livre**" en choisissant le pronom personnel COD "**le**", ensuite de déplacer celui-ci devant le verbe pour arriver à (7) :

(7) *Pierre **le** prête.*

Cependant, face à un énoncé comme :

(8) *Pierre prête son livre à Jean.*

comment va-t-il construire une phrase après avoir opéré une substitution sur les SN compléments "**son livre**" et "**à Jean**" ?

Comme notre démarche se veut déductive, la réponse à cette question nous pousse à traiter les énoncés déclaratifs en deux étapes avec notre public. Dans un premier temps, nous observons et décrivons ensemble les phrases qui présentent une double pronominalisation avec des pronoms personnels. Dans un deuxième

³ En effet, c'est dans le souci de répondre aux difficultés des étudiants que nous avons constaté que le principe de substitution obéissait à des contraintes syntactico-sémantiques que nous avons tenté d'établir. Pour cela, voir notre article précédent (in *Attadriss* N°8, 2016).

temps, nous suivons la même démarche mais cette fois-ci avec les pronoms adverbiaux. Cette manière de faire nous permet de tirer des règles générales qui expliquent les énoncés examinés et qui en prévoient aussi d'autres.

a/ LA DOUBLE PRONOMINALISATION AVEC LES PRONOMS PERSONNELS :

Pour une phrase comme **(8)**, l'étudiant va procéder tout comme pour la pronominalisation simple. Il repère d'abord les deux SN compléments que sont "*son livre*" et "*à Jean*" et en détermine les fonctions respectives COD et COI. Ensuite, grâce aux contraintes syntactico-sémantiques qui régissent ces SN et qu'il connaît déjà, il choisira "*le*" comme substitut correspondant au COD et "*lui*" comme pronom représentant le COI. Il aura ainsi opéré le principe de substitution :

(8'a)

REPERAGE + FONCTIONS DES SN COMPLEMENTS	SUBSTITUTION DES SN PAR LES PRONOMS APPROPRIES
<i>i. Pierre prête son livre à Jean.</i> <div style="text-align: center;"> ↓ ↓ COD COI </div>	<i>ii. Pierre prête le lui.</i> <div style="text-align: center;"> ← ↓ COD COI </div>

Après avoir franchi cette étape, l'étudiant doit maintenant appliquer le principe de déplacement. Lequel alors des deux pronoms "*le*" et "*lui*" va t-il placer le premier à gauche du verbe ? La difficulté n'est pas sans importance et ce, pour deux raisons. Pour un anglophone, le principe de déplacement n'existe pas dans sa langue. En anglais, de tels pronoms se placent après le verbe :

(8'b)

ENONCE	PRONOMINALISATION
<i>Pierre lends his book to Jean.</i> <div style="text-align: center;"> ↓ ↓ COD COI </div>	<i>Pierre lends it to him.</i> <div style="text-align: center;"> ↓ ← ↓ COD COI 1 2 ○ ○ </div>

En outre, pour un hispanophone, même si dans sa propre langue les pronoms compléments sont antéposés au verbe, leur distribution est différente de celle choisie par le français. Pour une phrase comme

(9'f)

ENONCE	PRONOMINALISATION
<i>Pierre me presta su libro.</i> ↓ ↓ COI COD	<i>Pierre me lo presta.</i> ↓ ↘ COI COD

Mais plutôt par la structure différente qu'offre ici le français par rapport à (8'd) puisque dans (9'd) c'est le COI qui se trouve placé en première position à gauche du verbe et non le COD.

Donc, suite à l'observation des énoncés(8) et (9) et à leur description après l'opération de substitution et de déplacement, notre public devient vigilant quant à la distribution des pronoms. Notre devoir est de veiller à ses difficultés. Notre démarche étant déductive, nous aboutissons ici à la formulation de deux règles qui se présentent comme des contraintes sur le principe de déplacement. Nous proposons de les appeler « contraintes distributionnelles sur le principe de déplacement ». Elles permettent chacune de rendre compte respectivement des pronominalisations dans (8'd) et (9'd). Nous les formulons simplement ainsi :

(10)

Règle 1 : Si les deux pronoms personnels compléments relèvent de la troisième personne (singulier ou pluriel), le COD occupera la première position et le COI, la seconde à gauche du verbe.

Règle 2 : Si l'un des deux pronoms personnels compléments ne relève pas de la troisième personne (singulier ou pluriel), le COI occupera la première position et le COD, la seconde à gauche du verbe.

Nous croyons que ces deux règles faciliteront le processus de la double pronominalisation à notre public en ce qui concerne les énoncés déclaratifs présentant comme substituts des pronoms personnels compléments. Mais comment les faits apparaissent-ils avec les pronoms adverbiaux dans ce même type d'énoncés ?

b/ LA DOUBLE PRONOMINALISATION AVEC LES PRONOMS ADVERBIAUX

Soit l'énoncé :

(11) *Pierre a trouvé des livres intéressants dans cette bibliothèque.*

Après observation de cette phrase, et sur la base des connaissances déjà acquises sur les conditions d'emploi des pronoms compléments en général et sur celles de "en" et "y" en particulier, l'apprenant va substituer "en" au SN "*des livres intéressants*" et "y" au syntagme "*dans cette bibliothèque*". Il effectue ce processus comme suit :

(11'a)

REPERAGE + FONCTIONS DES SN COMPLEMENTS	SUBSTITUTION DES SN COMPLEMENTS PAR LES PRONOMS APPROPRIES
<p><i>Pierre a trouvé des livres intéressants dans cette bibliothèque.</i></p> <p style="text-align: center;"> </p>	<p>Pierre a trouvé en y.</p> <p style="text-align: center;"> </p>

Il doit ensuite passer à l'étape du déplacement de ces deux pronoms. Dans un tel cas, et en l'absence de ces derniers dans sa langue, généralement il pense au premier abord à placer "en" avant "y" à gauche du verbe et ce, par référence à l'ordre canonique (SVO) de la phrase française. Pour lui, étant donné que dans (11) (et comme dans beaucoup d'autres énoncés en français) c'est le COD qui suit directement le verbe et non le CCL, il veut transposer cette même structure lors du déplacement de ces pronoms à gauche du verbe. Or, le français impose là encore la construction inverse (11'b) qui, à notre avis, ne peut s'expliquer que par l'usage de la langue française :

(11'b) DEPLACEMENT DES PRONOMS A GAUCHE DU VERBE

*Pierre y en a trouvé.*⁴

⁴ En ce qui concerne la pronominalisation aussi bien simple que double dans les phrases déclaratives, nous apprenons à nos étudiants que les pronoms se placent devant le verbe quand le temps est simple et devant l'auxiliaire lorsque le temps est composé. Par rapport à cet exemple, nous signalons que l'apparition de ces deux pronoms ensemble dans une double pronominalisation est assez rare en français.

CCL COD

① ②

Dès lors nous sommes dans l'obligation de formuler la règle suivante que nos étudiants doivent retenir :

(12) Règle 3 : Quand les deux pronoms compléments sont "**en**" et "**y**", c'est "**y**" qui occupe la première position à gauche du verbe et "**en**", la seconde.

Aussi bien cette règle que les règles 1 et 2 régissent le déplacement des pronoms compléments dans les énoncés déclaratifs quand on désire y effectuer une double pronominalisation. Nous devons la déduction de ces règles à l'application des deux principes de substitution et de déplacement. Peuvent-elles être également maintenues pour les phrases impératives ou vont-elles plutôt céder la place à d'autres contraintes ?

B/ LA DOUBLE PRONOMINALISATION DANS LES ENONCES IMPERATIFS

Lors d'un cours sur la double pronominalisation, l'intérêt de ce type de phrase réside dans la structure particulière qu'il revêt par rapport à la phrase déclarative et aussi dans les règles qui peuvent en être déduites.

Pour approcher ce genre d'énoncé de manière à le rendre accessible aux étudiants, nous procédons en deux étapes. Dans un premier temps, nous examinons avec eux la double pronominalisation dans les phrases qui présentent un impératif positif (ou affirmatif). Dans un deuxième temps, nous traitons avec eux la question des phrases impératives négatives. Autrement dit, deux cas de figure sont à considérer ici par les étudiants :

a/ L'IMPERATIF POSITIF

Partons d'un énoncé tel que :

(13) *Prête ton livre à Pierre.*

Une fois les SN compléments repérés et leur fonction respective déterminée, l'opération de substitution est effectuée comme suit par notre public qui se fonde toujours sur les contraintes syntactico-sémantiques pour choisir les pronoms correspondant au contexte :

(13')

REPERAGE + FONCTIONS DES SN COMPLEMENTS	SUBSTITUTION DES SN PAR LES PRONOMS APPROPRIES
<p style="text-align: center;"><i>Prête ton livre à Pierre.</i></p> <p style="text-align: center;"> ↓ ↓ COD COI </p>	<p style="text-align: center;"><i>Prête -le lui.</i></p> <p style="text-align: center;"> ↙ ↓ COD COI </p>

Avec la phrase impérative positive, il apprend que :

- (i) le principe de déplacement des pronoms à gauche du verbe ne peut avoir lieu, c'est-à-dire qu'avec l'impératif positif (ou affirmatif) un pronom complément se place toujours après le verbe⁵.
- (ii) la distribution des pronoms personnels compléments (tous les deux de la troisième personne) telle qu'elle apparaît dans (13') est maintenue et obéit ainsi partiellement⁶ à la règle 1 formulée dans (10), relative à la phrase déclarative.

Cependant, comment les données se présentent-elles si les deux pronoms personnels compléments ne relèvent pas tous les deux de la troisième personne comme dans (13') ?

Soit l'exemple :

(14) *Prête-moi⁷ ton livre.*

La substitution effectuée par l'étudiant sur le syntagme "*ton livre*" aboutit à :

(14'a) *Prête-moi **le**.*

structure sur laquelle il va devoir maintenir l'ordre des pronoms adopté dans (13'), ce qui le conduit à :

⁵ Cette impossibilité de déplacer les pronoms à gauche du verbe n'est pas ici nouvelle pour nos apprenants. Ils l'acquièrent déjà dans le cadre de la pronominalisation simple. Si nous n'en avons pas parlé dans notre premier article, c'est tout simplement parce que nous nous y sommes limitée à la seule phrase déclarative et ce, pour des raisons pratiques et commodes que nous nous sommes imposées.

⁶ Nous disons partiellement parce que l'ordre COD COI se maintient comme pour la phrase déclarative, seulement il n'y a pas de déplacement des pronoms à gauche du verbe.

⁷ Nous veillons à ce que l'étudiant sache aussi que le pronom complément "*me*" subit une transformation morphologique et devient "*moi*" à l'impératif positif et ce, pour des raisons phonétiques.

(14'b) Prête-*le moi*.

↓ ↓
COD COI



même si "*le*" et "*moi*" n'appartiennent pas tous les deux à la troisième personne, contrairement à ce qui se passe avec la phrase déclarative (cf.(10) règle 2). De là, pour les phrases impératives positives, nous déduisons la règle suivante concernant la double pronominalisation quand celle-ci fait intervenir des pronoms personnels.

(15) Règle 4 : A l'impératif affirmatif, c'est toujours le pronom personnel COD qui occupe la première position à droite du verbe et le COI, la seconde, que les deux pronoms relèvent ou non de la troisième personne.

Cette règle étant établie, que faire lorsque la phrase représente un impératif négatif ? se demande le public apprenant.

b/ L'IMPERATIF NEGATIF

Pour répondre à cette question, partons de l'exemple (14) mais à la forme négative :

(16) *Ne me prête pas ton livre.*

A l'observation d'une telle phrase, ce qui attire l'attention des étudiants, c'est d'abord la position du pronom "*me*" à gauche du verbe, par opposition à l'impératif positif dans (14). Nous veillons à ce qu'ils sachent ici que, par rapport à l'impératif affirmatif, l'impératif négatif adopte la même structure syntaxique que l'énoncé déclaratif dans la mesure où il distribue les pronoms compléments à gauche du verbe⁸. Dès lors, quand ils procèdent à la pronominalisation du COD "*ton livre*", ils aboutissent à :

(16') SUBSTITUTION DU SN COD PAR LE PRONOM APPROPRIE

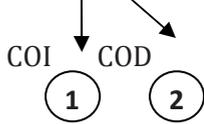
Ne me prête pas le.

et savent donc qu'ils doivent ensuite opérer le principe de déplacement du pronom "*le*" à gauche du verbe. Mais, dans ce cas, quel ordre choisir ? Vont-ils opter pour la règle 4 étant donné que l'énoncé

⁸ L'attention de nos apprenants est déjà attirée sur ce fait quand nous leur présentons la pronominalisation simple dans les phrases impératives

est à l'impératif ou plutôt choisir la règle 2 puisque les pronoms doivent se placer à gauche du verbe à la manière des phrases déclaratives ? C'est effectivement cette dernière règle que nous déduisons et qu'ils retiennent parce que le français atteste la structure :

(17) *Ne **me** **le** prête pas.*



Il en est de même lorsque les pronoms personnels impliqués dans un impératif négatif appartiennent tous les deux à la troisième personne. L'étudiant les déplacera tous les deux à gauche du verbe et leur distribution obéira à la règle 1 :

(18)

ENONCE+REPERAGE ET FONCTION DES SN COMPLEMENTS	SUBSTITUTION DES SN COMPLEMENTS PAR LES PRONOMS APPROPRIES	DEPLACEMENT DES PRONOMS A GAUCHE DU VERBE
<p>Ne prête pas <i>ton livre à Pierre.</i></p> <p style="text-align: center;">↓ ↘</p> <p style="text-align: center;">COD COI</p>	<p>Ne prête pas le lui.</p>	<p>Ne le lui prête pas.</p> <p style="text-align: center;">↓ ↘</p> <p style="text-align: center;">COD COI</p> <p style="text-align: center;">(1) (2)</p>

Les étudiants retiennent donc que l'impératif négatif adopte, au niveau du déplacement des pronoms personnels compléments, la même distribution que la phrase déclarative, et ils appliqueront ainsi soit la règle 1 soit la règle 2 selon les données.

Comme nous pouvons le constater, qu'il s'agisse de phrases déclaratives ou impératives, nous avons surtout relaté la question de la double pronominalisation avec les pronoms personnels compléments, celle combinant ensemble les deux pronoms adverbiaux "en" et "y" étant très rarement attestée en français. Toutefois, quelle distribution notre public va-t-il adopter si, dans ces deux types de phrases, la double pronominalisation unit un pronom personnel complément et un pronom adverbial ?

La réponse à une telle question nous incite à parler de l'ordre général des pronoms afin d'essayer de dégager, sur la base des règles

distributionnelles déjà établies et de l'examen de nouveaux énoncés, un schéma général de leur distribution.

C/ L'ORDRE GENERAL DES PRONOMS :

Pour arriver à prévoir un schéma général représentant la distribution des pronoms compléments par rapport au verbe, nous sommes effectivement obligée d'approcher d'autres phrases hormis celles jusque-là examinées.

a/ DE QUELQUES EXEMPLES D'ENONCES DECLARATIFS ET IMPERATIFS :

Soit les phrases :

(19)

- | | |
|--|--|
| a. Pierre a rencontré ses amis au cinéma. | a'. Emmène tes invités au restaurant. |
| b. Pierre a donné des invitations à ses amis. | b'. Donne-moi des invitations. |
| c. Pierre me rencontre dans les escaliers. | c'. N'emmène pas tes invités au restaurant. |
| d. Pierre te crée des problèmes. | d'. Ne me donne pas d'invitations. ⁹ |

Après leur observation, l'apprenant désirant y opérer une double pronominalisation des segments compléments, va donner les substitutions suivantes :

(20) SUBSTITUTION DES SN COMPLEMENTS PAR LE PRONOM APPROPRIE

- | | |
|---|--|
| a. Pierre a rencontré les y . | a'. Emmène les y . |
| b. Pierre a donné en leur . | b'. Donne-moi en . |
| c. Pierre me rencontre y . | c'. N'emmène pas les y . |
| d. Pierre te crée en . | d'. Ne me donne pas en . |

Ensuite, il va vouloir appliquer le principe de déplacement. Bien sûr, il sait maintenant qu'il s'agit ici de deux types d'énoncés différents: déclaratif et impératif (positif et négatif). Il n'ignore pas non plus que

⁹ Ayant déjà travaillé avec lui la phrase négative (et donc sa morphologie), notre public sait que l'article indéfini, en l'occurrence ici "des", devient "de" et qu'il a affaire ici à un substantif COD.

pour le premier type, les pronoms se placent à gauche du verbe et que pour le second, ils se distribuent à droite du verbe dans **(20a',b')** et à gauche du verbe dans **(20c',d')**. Seulement, dans toutes ces phrases, il n'a pas affaire à une double pronominalisation combinant uniquement des pronoms personnels entre eux ou bien que des pronoms adverbiaux (comme c'était le cas dans **A/** et **B/**). Il s'agit plutôt d'un autre aspect de la langue française :

(20) présente une double pronominalisation qui unit des pronoms personnels et des pronoms adverbiaux. Quelle distribution alors adopter ? se demande l'étudiant. Nous sommes alors amenée ici à proposer un schéma général de l'ordre des pronoms et ce, sur la base de ce que le français atteste pour **(20)** et sur la base aussi des règles distributionnelles déjà dégagées. Pour cela, observons tout d'abord ce que le français atteste pour **(20)**:

(21)

**DEPLACEMENT DES PRONOMS
A GAUCHE DU VERBE**

- a. Pierre **les y** a rencontrés.
- b. Pierre **leur en** a donné.
- c. Pierre **m'y** rencontre.
- d. Pierre **t'en** crée.
- c'. Ne **les y** emmène pas.
- d'. Ne **m'en** donne pas.

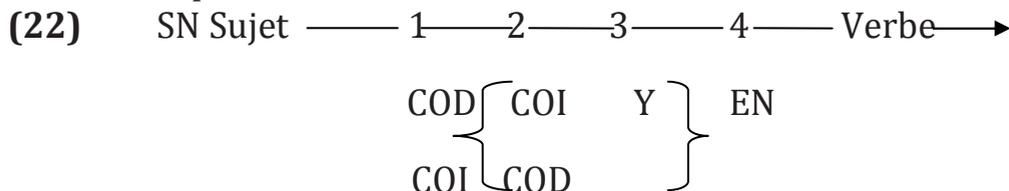
**MAINTIEN DES PRONOMS A
DROITE DU VERBE**

- a'. Emmène-**les y**.
- b'. Donne-**m'en**.

L'étudiant constate en effet que la langue française place toujours les pronoms adverbiaux après les pronoms personnels aussi bien quand la phrase est déclarative que lorsqu'elle est impérative. En nous fondant sur les règles 1,2 et 3 déjà déduites et connues de notre public, ainsi que sur le constat qui vient d'être fait, il nous est possible maintenant de dégager un schéma général de l'ordre des pronoms. Celui-ci régissant le principe de déplacement en facilitera l'opération à nos apprenants.

b/ SCHEMA GENERAL DE L'ORDRE DES PRONOMS COMPLEMENTS

Nous le présentons comme suit :



La ligne horizontale y représente l'axe syntagmatique (c'est-à-dire celui de la phrase) et les indices (1,2,3,4) la position attribuée à chaque pronom à gauche du verbe. Si la phrase est un impératif positif, ces mêmes indices seront maintenus à droite du verbe. Quant aux deux accolades, elles représentent les cas où les pronoms concernés sont en distribution complémentaire (cf. règle 1 et 2).

Nous considérons ce schéma comme une récapitulation de toutes les contraintes distributionnelles que nous avons pu dégager à propos de la double pronominalisation. Il peut même être perçu comme une règle distributionnelle à caractère général dont dépend le principe de déplacement. Maintenant, nous tenterons d'examiner les implications didactiques de toutes les contraintes qui en émanent et ce, sur les acquis des étudiants.

III/ La Double Pronominalisation : Implications Didactiques Des Principes De Substitution Et De Déplacement

De la même manière que pour l'article qui précède, nous nous fonderons tout d'abord sur un corpus soumis aux étudiants. Ensuite, nous dégagerons les résultats obtenus auprès de ces derniers. Mais avant cela, présentons d'abord notre échantillon.

A/ ECHANTILLON :

Il s'agit du même échantillon ayant fait l'objet de notre travail sur la pronominalisation simple. Nous rappelons qu'il est constitué de 28 étudiants et qu'il est hétérogène puisqu'il rassemble des hispanophones, des lusophones et des anglophones.

B/ CORPUS :

Notre corpus est un assemblage de phrases proposées à notre public lors des contrôles (continu et final). La plupart d'entre elles relèvent de l'examen final. Il se présente comme un complément de

celui portant sur la pronominalisation simple (cf. notre premier article). Il comprend les énoncés¹⁰ suivants dans lesquels les étudiants devaient opérer une double pronominalisation en partant des segments soulignés :

- a. Julie cherche la parfumerie « le bain bleu ». On indique le chemin à Julie.
- b. Pierre a envoyé les dossiers aux associés.
- c. Julie laisse quelques modèles à la gérante.
- d. Ils nous accueillent chaleureusement à la gare.
- e. Elle a laissé sa flûte à l'école.
- f. Elle a travaillé dans cette ferme avec son oncle.
- g. Envoie cette lettre à tes parents.
- h. Donnez de l'eau à votre enfant.
- i. Dis aux enfants de ranger leur chambre.
- j. Ne donnez pas ces médicaments à votre fille. Ils sont périmés.

Suite à leur application des principes de substitution et de déplacement conformément aux contraintes substitutionnelles et distributionnelles qui les régissent respectivement, nous avons pu aboutir aux données ci-après.

C/ DONNEES RECUEILLIES

Phrases (ou p)	Echantillon : 28 étudiants			
	Nombre de reponses correctes	Correspondance en pourcentage	Nombre de reponses incorrectes	Correspondance en pourcentage
a.	27	96	01 (choix de à elle au lieu de lui)	4
b.	25	89	03 (choix de y au lieu de leur)	11
c.	23	82	05 (01 : choix de les au lieu de en 03 : choix de y au lieu de lui 01 : choix de à elle au lieu de lui)	18
d.	28	100		100

¹⁰ Notons que les phrases **b.** et **f.** ont déjà figuré dans le corpus relatif à la pronominalisation simple. A ce propos, cf. aussi note (10) de notre premier article (in *Attadriss* N°8, 2016).

e.	28	100		100
f.	28	100		100
g.	28	100		100
h.	23	82	05 (01 : choix de <i>le</i> au lieu de <i>en</i> 02 : distribution incorrecte des pronoms 02 : omission de <i>en</i>)	18
i.	28	100		100
j.	26	92	02 : distribution incorrecte des pronoms	8

L'observation de ces données peut nous inciter à dire que les contraintes établies et inculquées aux étudiants ont permis, à la grande majorité d'entre eux, de bien opérer les principes de substitution et de déplacement, et donc d'aboutir aux pronominalisations requises tant au niveau du choix des pronoms qu'au niveau de leur distribution. Cependant, nous constatons que quelques incorrections subsistent chez certains apprenants. Il est possible de les expliquer par :

(i) un manque de concentration¹¹. C'est le cas par exemple de la **Pa.** où l'unique étudiant (un lusophone), ayant partiellement raté la bonne réponse, a choisi le pronom tonique "*à elle*" comme substitut du COI "*à Julie*" et a été donc obligé de le placer après le verbe. En opérant ainsi, cet étudiant n'a pas bien réfléchi au sens que revêt le verbe "*indiquer*" dans **Pa.** En effet, dans le contexte où il apparaît, "*indiquer*" signifie « montrer le chemin à Julie ; lui dire quel chemin elle doit prendre ». C'est donc un verbe de discours impliquant l'emploi du pronom personnel COI "*lui*", d'autant plus que son entourage distributionnel satisfait toutes les conditions substitutionnelles que requiert cette classe de pronoms¹². Ce manque de concentration peut également servir de critère à l'explication de la **Pc.** Là encore, au lieu de recourir au pronom "*en*", deux étudiants ont respectivement opté pour "*les*" comme substitut de "*quelques modèles*" et "*le*" comme

¹¹ Il nous arrive parfois d'observer ce manque de concentration lors de la correction des exercices de renforcement donnés en classe.

¹² Pour cette phrase, le portugais atteste une structure plus complexe : *Indica-se lho;*"*lhe*" représente le COI "*lui*" et "*o*", le COD "*le*". les deux pronoms "*lhe*" et "*o*" se placent à droit du verbe et subissent une contraction : "*lho*" (quant à "*se*", il correspond à "*on*").

représentant de "*de l'eau*", sans prêter attention au type de déterminant introduisant les COD "*modèles*" et "*eau*". Toutefois, abstraction faite de ces erreurs, nous remarquons que ces étudiants ont respecté l'ordre des pronoms choisis, même si l'énoncé que chacun d'entre eux a proposé (*Julie les lui laisse ; Donnez-le-lui*) n'est pas celui que nous visions dans le cadre de cet exercice.

(ii) un problème de compréhension. En effet, il arrive parfois aux étudiants de ne pas bien saisir le sens d'un item lexical. Automatiquement, ils choisissent un pronom dépendant de l'interprétation qu'ils assignent à cet item dans le contexte où il apparaît. Cela se rencontre dans la **Pb.** -déjà relatée et explicitée dans notre premier article¹³- pour laquelle trois hispanophones ont proposé le pronom "*y*" (substitut de "*associés*") à la place de "*leur*". Cependant, cette fois-ci nous aimerions signaler que, malgré l'emploi erroné de "*y*" (*Pierre les y a envoyés*), ces étudiants ont tout de même respecté la distribution des pronoms choisis conformément au schéma général de leur ordre (cf. **(22)**). La même remarque est valable aussi pour la **Pc** puisque le mot "*gérante*" a été mal interprété par trois étudiants. L'ayant considéré comme un CCL, ils ont proposé "*y*" au lieu de "*lui*" (**Julie y en laisse*). Toutefois, nous constatons que, en dépit de cette erreur, eux aussi ils ont pensé à adopter l'ordre des pronoms conformément à **(22)** et ont placé "*y*" avant "*en*".

(iii) des interférences avec la langue institutionnelle. Cela est évident pour tout apprenant d'une langue étrangère. En effet, au début de son apprentissage, celui-ci a beau vouloir se détacher de sa langue d'origine, cette dernière lui fait défaut en ressurgissant à des moments inopportuns. Ce cas de figure n'est pas nouveau. Nous l'avons déjà examiné dans notre article précédent. Dans le présent travail, il se retrouve dans la **Pc** où un anglophone a employé le pronom tonique "*à elle*" à la place de "*lui*" et ce, en calquant partiellement la structure de cette phrase (**Elle en laisse à elle.*) sur celle de sa correspondante en anglais (*she leaves some of them with her.*). Là encore, abstraction faite du problème d'interférence, nous remarquons que cet étudiant a respecté, lui aussi, les règles distributionnelles et ce, en plaçant "*en*" devant le verbe et le pronom "*à elle*" après celui-ci, conformément à la norme française.

¹³ cf. C/ **Données recueillies**, dans notre premier article traitant de la pronominalisation simple (in *Attadriss* N°8, 2016).

(iv) une maladresse dans la distribution des pronoms. Ce cas de figure se rencontre seulement dans la **Ph** et la **Pj** qui sont des phrases impératives à la forme positive et négative respectivement. Selon les données recueillies dans le tableau, nous constatons en effet que trois étudiants (dont deux hispanophones et un anglophone) sont bien arrivés à trouver les substituts appropriés au contexte dans ces deux phrases. Cependant, ils ont proposé des structures où le pronom COD "**en**" est placé avant le COI "**lui**" (**Donnez-en lui* (2 occurrences) ; **N'en lui donnez pas* (une occurrence)). Or la règle (22) prescrit l'ordre inverse qu'ils ont violé. La transgression de cette règle se retrouve aussi chez un quatrième étudiant (hispanophone) qui a suggéré la structure suivante pour la **Pj**: **Ne lui donnez-en pas*. Celle-ci retient notre attention car, par rapport aux deux structures précédentes, elle montre bien que cet étudiant n'ignore pas que le pronom "**lui**" doit être antéposé à "**en**". Seulement, dans la phrase qu'il a construite, il a attribué au pronom "**lui**" une position à gauche du verbe, à la manière de l'impératif négatif. Mais, en ce qui concerne "**en**", il a opté pour une distribution à droite du verbe, à la manière de l'impératif positif. Ce faisant, il a donc violé la règle (22).

(v) un blocage lors du processus de pronominalisation. Un tel cas concerne la **Ph** dans laquelle deux étudiants n'ont pronominalisé que le COI "**à votre enfant**", en choisissant le substitut "**lui**" et en le plaçant à droite du verbe, tel que l'impose l'impératif positif (cf. (15) règle 4). Le pronom "**en**" (correspondant au COD "**de l'eau**") leur ayant fait défaut, ils n'ont pu opérer une double pronominalisation. L'énoncé obtenu (**Donnez-lui*) demeure alors inachevé.

Pour notre part, nous constatons que, même dans le cadre des erreurs commises, la plupart des étudiants ont respecté la distribution des pronoms, conformément au schéma dégagé et établi auparavant (cf. (22)). Nous remarquons aussi que, dans toutes les pronominalisations qu'ils ont proposées, les erreurs relatives à la substitution ne touchent qu'un seul pronom et non deux substituts à la fois. Cela témoigne, d'une part, de l'importance que nous avons octroyée aux diverses contraintes substitutionnelles établies (Belhaj, 2016), d'autre part, de l'effort fourni par les étudiants afin de les maîtriser. Nous observons également que l'erreur est parfois distributionnelle et non substitutionnelle. Il s'agit des cas où l'un des deux pronoms occupe la position de l'autre (à gauche ou à droite du verbe). Ils concernent les pronominalisations qui font intervenir le pronom "**en**" COD. En effet, vu la grande complexité de son emploi, celui-ci crée parfois des difficultés chez quelques

apprenants qui finissent alors par le distribuer maladroitement voire, bien que rarement, par l'omettre au sein de la phrase. De plus, n'oublions pas que c'est un substitut qui n'a pas de correspondant dans leur propre langue. Autrement dit, c'est un pronom qu'ils découvrent car seul le français l'atteste.

Afin de remédier à toutes les erreurs relevées, nous suggérons que :

- la période de formation soit prolongée comme elle l'était auparavant (c'est notre grand souhait), ou bien que le volume horaire hebdomadaire soit augmenté comme nous l'avons déjà souligné dans l'article précédent. Cela nous permettra de consacrer plus de temps à différents types d'exercices (exercices de réemploi, à trous, jeux de rôle). Si nous insistons sur la durée de formation, c'est parce que nous l'estimons d'une très grande importance. En effet, notre expérience au sein de l'unité nous permet d'observer actuellement une légère baisse de niveau. Depuis que la formation est réduite à 6 mois (au lieu de 8 mois), nous ne sommes plus en mesure de travailler comme auparavant. Le programme étant trop chargé et notre objectif principal étant, entre autres, l'acquisition par nos étudiants d'une compétence à l'écrit, nous avons tendance à focaliser sur celle-ci et donc sur le volet grammatical au contenu très étoffé. Seulement tout cela s'effectue au détriment de l'expression orale et de la variation des exercices de renforcement. A ce propos, il serait souhaitable d'être équitable afin de maintenir la qualité de l'enseignement jusque-là dispensé et celle des résultats atteints et toujours souhaités.
- La bibliothèque du Centre International de Langues¹⁴ soit pourvue de supports didactiques, notamment les livres de lecture (contes, histoires, nouvelles, romans...) impliquant les différents niveaux des étudiants (niveau initial, intermédiaire et avancé). Cela les aiderait à mieux acquérir les structures de langue sous leurs différents aspects (dont la pronominalisation par exemple). Sans oublier que la lecture leur permettra aussi de développer leur faculté langagière non seulement sur le plan syntaxique mais également phonétique, lexicologique et sémantique.
- Des activités culturelles soient prévues afin que les apprenants améliorent leur pratique linguistique. Il est possible par exemple de

¹⁴ Le Centre International de Langues (CIL) a été construit par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI). il est réservé à l'unité de mise à niveau linguistique des non-francophones. Nous y assurons les cours de langue française.

prévoir des ateliers de chant, de théâtre, de sport, de jeux intellectuels...organisés en partenariat avec la Faculté des Sciences de l'Éducation et donc impliquant également les étudiants de cet établissement. De telles rencontres seront d'une grande richesse interculturelle aussi bien pour les uns que pour les autres. De plus, elles permettront à notre public apprenant de se détacher un peu de sa propre communauté linguistique au sein de laquelle il vit quotidiennement. Elles favoriseront également la communication interpersonnelle et inciteront nos étudiants à mettre en pratique leurs acquis linguistiques tant au niveau syntaxique, phonétique, lexicologique que sémantique.

- Plusieurs connaissances d'ordre lexicologiques, syntaxiques et sémantiques soient intégrées dans des activités de langue et d'expression.
- Des approches plurielles soient envisagées dans l'apprentissage du FLE.

Conclusion:

A l'issu de notre travail, il nous est possible d'avancer que les principes de substitution et de déplacement peuvent constituer des outils de base dans l'apprentissage de la double pronominalisation. A travers leur exploitation didactique, nous avons tenté de montrer que, si le principe de substitution obéit à des conditions substitutionnelles, celui du déplacement est à son tour régi par des contraintes distributionnelles que nous avons essayé d'établir de part et d'autre. Nous avons également fait remarquer que toutes ces contraintes sont d'une grande importance. En effet, c'est grâce à elles que l'étudiant est capable d'opérer des pronominalisations correctes, comme a pu en témoigner la majorité des données recueillies auprès de notre public apprenant. Par ailleurs, c'est aussi grâce à elles et aux principes de substitution et de déplacement qu'elles accompagnent que nos étudiants peuvent arriver à générer de nouveaux énoncés syntaxiquement bien formés, au point que la pronominalisation finirait par devenir un processus automatique pour eux.

Par ailleurs, il sied de noter que jusqu'ici nous avons seulement tenté de proposer une approche possible pour l'enseignement de la double pronominalisation car celle-ci ne cesse de présenter des difficultés en français. En effet, des cas de blocage (bien que assez rares), imposant parfois l'emploi d'un seul pronom, sont attestés. Ils

sont dus à plusieurs facteurs qui entrent en jeu et que certains linguistes tentent d'expliquer. Vu la complexité de ces cas et les complications qu'ils risquent d'engendrer dans le cadre de notre enseignement, nous ne les avons pas pris en considération. Notre objectif est avant tout l'acquisition par nos étudiants d'une compétence langagière leur permettant de poursuivre des études au Maroc. Pour cela, nous nous sommes trouvée dans l'obligation de prendre en charge uniquement les aspects simples et fréquents du système pronominal et d'évincer la dimension complexe afférant aux emplois très particuliers de certains pronoms compléments.

Bref, si jusque-là nous nous sommes limitée à la pronominalisation dans la phrase simple c'est parce que nous souhaiterions plus tard aborder ce phénomène linguistique dans le cadre de la phrase complexe, et plus précisément dans la proposition subordonnée relative. Il serait effectivement intéressant de voir comment le principe syntaxique du "Wh movement", préconisé par Noam Chomsky dans le cadre de la grammaire modulaire, peut être à son tour retenu comme outil didactique dans l'apprentissage de la pronominalisation relative.

Bibliographie:

- BERTHET, A. et Al. (2012). *Alter Ego + A2. Cahier d'activités*. Paris : Hachette.
- BOULARES, M. et FREROT, J.L. (2004). *Grammaire Progressive du Français, niveau avancé avec 400 exercices*. Paris : CLE International.
- DENIS, D. et SANCIER-CHATEAU, A. (1994). *Grammaire du français*, Paris : Librairie Générale Française.
- DOMINIQUE, P., GIRARDET, J., VERDELHAM, M. (1989). *Le nouveau sans frontières 2. Méthode de français*. Paris : CLE International.
- DUBOIS, J. et LAGANE, R. (1973). *La nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. (1965). *Grammaire structurale du français*. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. et Al. (2007). *Grand Dictionnaire. Linguistique & Sciences du langage*. Paris : Larousse.
- GIRARDET, J. et GRIDLIG, J-M. (1996). *Panorama 2. Cahiers d'exercices*. Paris : CLE International.
- GIRARDET, J. et GRIDLIG, J-M. (2004). *Panorama 2. Méthode de français*. Paris : CLE International.
- GLAUD, L. , LOISEAU, I. et MERLET, E. (2015). *Grammaire essentielle du français B1*. Paris : Didier.
- GREVISSE, M. (2005). *Le Bon Usage*. Paris : Duculot.

- GROSS, M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français*, Paris : Larousse.
- HUGOT, C. et Al. (2012). *Alter Ego + A2. Méthode de français*, Paris : Hachette.
- KAYNE, R. (1977). *Syntaxe du français*, Paris : seuil.
- MARTINS, C. et MABILAT, J.J. (2014). *Guide de communication en français*, Paris : Didier.
- PINCHON J. (1972). *Les pronoms adverbiaux en et y*, Genève : Droz.
- PINCHON J.(1986). *Morphosyntaxe du français : Etude de cas*, Paris : Hachette.
- ROYAL, F. ET RILUNIER, A. (2005). *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés apprentissage, formation, psychologie cognitive*, Paris : ESF.
- RUWET, N. (1972). *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris : seuil.
- SANDFELD , K. (1965). *Syntaxe du français contemporain. Les pronoms*. Paris :H.Champion,

Glossaire des abréviations utilisées :

- COD : complément d'objet direct
- COI : complément d'objet indirect
- CCL : complément circonstanciel de lieu
- FLE : français langue étrangère
- O : objet
- S : sujet
- SN : syntagme nominal
- V : verbe